

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 26 MAI – 18 H – SALLE DU PEUPLE DE LA MAIRIE

Conformément à l'Ordonnance n°2020-562 du 13 Mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de Covid-19, la réunion s'est tenue dans la salle du Peuple située au rez-de-chaussée de la Mairie en présence d'un public limité à 20 personnes.

**Présents :** Marcel ALMES, Jean ARCAS (maire sortant), Jean-Benoît ARCAS, Nicole BENEZECH, Jean-Claude BRANVILLE (conseiller sortant – 1<sup>er</sup> adjoint sortant), Alban CARRETERO, Elyane CAUMETTE (conseillère sortante), William FOSTER (conseiller sortant), Fabienne GENOD-HUMBERT, Pierre-Marie GUIRAUD (conseiller sortant), Jean-Marc HUMBERT, François MOTTIER, Jacques PLANES, Pascal RIQUIN (conseiller sortant), Romain SANDOVAL NADAL (conseiller sortant)

**Absents excusés ayant donné procuration :** néant

**Secrétaire de séance :** Alban CARRETERO

Le quorum étant atteint, Jean-Claude BRANVILLE, en qualité de doyen, déclare la séance ouverte.

**Ouverture de la séance :** 18 h 10

Jean-Claude BRANVILLE présente l'ordre du jour :

1. Installation du Conseil Municipal
2. Election du maire
3. Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints
4. Lecture de la charte de l'élu local

### **1. Installation du Conseil Municipal**

Jean-Claude BRANVILLE procède à la lecture d'un texte rappelant le mode de tenue de la présente séance, permettant à la fois l'installation du Conseil Municipal, l'élection du Maire et de ses adjoints.

### **2. Election du Maire**

Jean-Claude BRANVILLE appelle à la fonction de scrutateurs. Jean-Marc HUMBERT et Jacques PLANES se proposent en cette qualité.

Jean-Claude BRANVILLE appelle à candidature au poste de Maire. Le seul candidat à ce poste est Jean ARCAS. Les membres présents procèdent au vote à bulletins secrets.

Votants : 15

Exprimés : 15

Blancs ou nuls : 0

Jean ARCAS : 14 voix

Jean-Marc HUMBERT : 1 voix

⇒ **Jean ARCAS, élu à la fonction de Maire.**

Jean ARCAS remercie les élus, notamment Jean-Marc HUMBERT pour le travail préparatoire sur les finances. Jean ARCAS remercie chaleureusement l'installation et le travail de nos nouvelles secrétaires ainsi que nos agents techniques pour le travail fourni durant notamment pendant la période de confinement. Jean ARCAS appelle le conseil municipal à travailler au rayonnement de la commune en mettant en avant tous les atouts du village, par ses diverses associations, fêtes (fête du patrimoine, fête des marrons,...) et instances où les élus sont présents. Il rappelle l'intérêt du tourisme sur le village et les environs pour les administrés ainsi que sa valorisation pour le label « Plus beaux villages de France ».

Jean ARCAS remercie très chaleureusement nos couturières bénévoles ainsi que les associations qui se sont mobilisées pour le travail fourni afin de produire des masques « grand public ».

Jean ARCAS insiste sur le fait que l'équipe en place s'oriente vers un partage des tâches administratives et de gestion ainsi que sur l'aspect collaboratif de ce travail.

### **3. Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints**

Jean ARCAS, en qualité de Maire, préside à présent la séance. Jean ARCAS propose l'installation de 4 adjoints.

Jean ARCAS appelle à candidature au poste de 1<sup>er</sup> adjoint au Maire. Le seul candidat à ce poste est Jean-Marc HUMBERT.

Les membres présents procèdent au vote à bulletins secrets.

Votants : 15	Exprimés : 15	Blancs ou nuls : 0
Jean-Marc HUMBERT :	14 voix	
Jacques PLANES :	1 voix	

⇒ **Jean-Marc HUMBERT, élu à la fonction de 1<sup>er</sup> adjoint.**

Jean ARCAS appelle à candidature au poste de 2<sup>e</sup> adjoint au Maire. Le seul candidat à ce poste est Jacques PLANES.

Les membres présents procèdent au vote à bulletins secrets.

Votants : 15	Exprimés : 15	Blancs ou nuls : 0
Jacques PLANES :	15 voix	

⇒ **Jacques PLANES élu à la fonction de 2<sup>e</sup> adjoint.**

Jean ARCAS appelle à candidature au poste de 3<sup>e</sup> adjoint au Maire. La seule candidate à ce poste est Elyane CAUMETTE.

Les membres présents procèdent au vote à bulletins secrets.

Votants : 15	Exprimés : 14	Blancs ou nuls : 1
Elyane CAUMETTE :	14 voix	

⇒ **Elyane CAUMETTE, élue à la fonction de 3<sup>e</sup> adjointe.**

Jean ARCAS appelle à candidature au poste de 4<sup>e</sup> adjoint au Maire. Le seul candidat à ce poste est Alban CARRETERO.

Les membres présents procèdent au vote à bulletins secrets.

Votants : 15	Exprimés : 15	Blancs ou nuls : 0
--------------	---------------	--------------------

Alban CARRETERO : 13 voix

Nicole BENEZECH : 1 voix

Fabienne GENOD-HUMBERT : 1 voix

⇒ **Alban CARRETERO, élu à la fonction de 4<sup>e</sup> adjoint.**

**4. Lecture de la charte de l'élu local**

Jean ARCAS procède à la lecture de la charte de l'élu local rappelant les règles d'exercice de sa fonction dans l'intérêt général, de bon comportement et déontologie que chacun se doit d'observer.

Jean ARCAS clôt la séance.

**Clôture de la séance : 19 h 00**

M. le Maire



Jean ARCAS

Secrétaire de séance

